

Sprache – Identität – Kultur

Wim Remysen &
Sabine Schwarze (eds.)

Idéologies sur la langue et médias écrits : le cas du français et de l'italien / Ideologie linguistica e media scritti: i casi francese e italiano

15



PETER LANG

Cet ouvrage est le second de deux volumes publiés à la suite de la troisième édition du colloque international *Les idéologies linguistiques dans la presse écrite : l'exemple des langues romanes* (ILPE 3), tenue à l'Université d'Alicante en octobre 2017. Il réunit 15 articles qui abordent, sous divers angles, la question des idéologies linguistiques véhiculées dans la presse de langue française et italienne.

Questo libro è il secondo di due volumi pubblicati in seguito alla terza edizione del colloquio internazionale *La mediazione di ideologie linguistiche attraverso la stampa: il caso delle lingue romanze* (ILPE 3), tenutosi presso l'Università di Alicante nell'ottobre 2017. Raccoglie 15 contributi che affrontano, da angolazioni diverse, temi relativi alle ideologie linguistiche veicolate dalla stampa francese e italiana.

Wim Remysen est professeur de sociolinguistique à l'Université de Sherbrooke. Sabine Schwarze enseigne la linguistique des langues romanes (français et italien) à l'Université d'Augsbourg. Depuis 2013, ils coordonnent tous les deux la série de colloques *Les idéologies linguistiques dans la presse écrite : l'exemple des langues romanes* (ILPE). Ils ont aussi cofondé la revue *Circula*, consacrée à l'étude des idéologies linguistiques.

Wim Remysen è professore di sociolinguistica all'Università di Sherbrooke. Sabine Schwarze insegna linguistica delle lingue romanze (francese e italiano) presso l'Università di Augsburg. Dal 2013, entrambi coordinano i colloqui *La mediazione di ideologie linguistiche attraverso la stampa: il caso delle lingue romanze* (ILPE). Hanno anche co-fondato la rivista *Circula*, dedicata agli studi sulle ideologie linguistiche.

Personal copy for Mireille Elchacar.

Please note that this PDF may only be used for application purposes or for your own personal use.

Distribution of this PDF to others (incl. posting it online) is a violation of the law.

Idéologies sur la langue et médias écrits : le cas du français et de l'italien /

Ideologie linguistiche e media scritti: i casi francese e italiano

SPRACHE - IDENTITÄT - KULTUR

Edited by Sabine Schwarze, Ralph Ludwig and Wim Remysen

VOLUME 15



PETER LANG

Wim Remysen / Sabine Schwarze (eds.)

Idéologies sur la langue et médias
écrits : le cas du français et de
l'italien / Ideologie linguistiche e
media scritti: i casi francese
e italiano



PETER LANG

Bibliographic Information published by the Deutsche Nationalbibliothek

The Deutsche Nationalbibliothek lists this publication in the Deutsche Nationalbibliografie; detailed bibliographic data is available online at <http://dnb.d-nb.de>.

Library of Congress Cataloging-in-Publication Data

A CIP catalog record for this book has been applied for at the Library of Congress.

La publication de ce livre a été rendue possible grâce à l'appui du Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec (CRIFUQ, Université de Sherbrooke) et de l'Université d'Augsbourg.

ISSN 1862-488X

ISBN 978-3-631-78038-1 (Print)

E-ISBN 978-3-631-79363-3 (E-PDF)

E-ISBN 978-3-631-79364-0 (EPUB)

E-ISBN 978-3-631-79365-7 (MOBI)

DOI 10.3726/b15797

© Peter Lang GmbH

Internationaler Verlag der Wissenschaften

Berlin 2019

All rights reserved.

Peter Lang – Berlin · Bern · Bruxelles · New York ·
Oxford · Warszawa · Wien

All parts of this publication are protected by copyright. Any utilisation outside the strict limits of the copyright law, without the permission of the publisher, is forbidden and liable to prosecution. This applies in particular to reproductions, translations, microfilming, and storage and processing in electronic retrieval systems.

This publication has been peer reviewed.

www.peterlang.com

Table des matières/Indice

Wim Remysen et Sabine Schwarze

Présentation / Presentazione 7

I. Débats sur les aspects systémiques de la langue/

Le controversie su aspetti sistemici delle lingue

Amélie-Hélène Rheault et Mireille Elchacar

La vision des rectifications orthographiques, toujours aussi négatives
au Québec ? Étude de l'évolution des discours dans la presse québécoise 13

Nadine Vincent

La lexicographie profane dans la presse écrite 37

Chiara Molinari

La presse française à l'épreuve des néologismes :
stratégies discursives et représentations 59

Raffaella Setti

Forestierismi e nomi professionali femminili in un anno di rassegna
stampa dell'Accademia della Crusca 83

Daniela Pietrini

A colpi di congiuntivo – ovvero la norma linguistica nella stampa
contemporanea tra grammatica e politica 101

II. Linguistique professionnelle et profane dans les chroniques de langage/

Linguistica professionale e laica nelle cronache linguistiche

Fabio Rossi

Le tentazioni centrifughe di Salvatore Claudio Sgroi:
sulle cronache linguistiche del quotidiano *La Sicilia* 129

Carmelo Scavuzzo

Le conversazioni linguistiche di Claudio Marazzini in *Famiglia Cristiana* ... 159

Valentina Allia

Linguistica e attualità: la rubrica *Parole al Sole* di Rosario Coluccia a confronto con un caso di linguistica popolare in *Rispettiamo l'italiano* di Martina Naccarato 181

Fabio Ruggiano et Martina Toscano

L'inevitabilità dell'uso: tre punti di vista sull'italiano in *Internazionale* 205

III. Imaginaires linguistiques diffusés par les médias contemporains/ Le immagini della lingua diffuse dai media contemporanei

Cristina Brancaglion

Représentations du français dans les journaux italiens contemporains 231

Diane de Saint Léger

Circulation du discours commun sur la langue française dans la presse écrite numérique : permanences... et variations ? Le cas de « globish » 247

Stefano Vicari

De la circulation des discours métalinguistiques ordinaires dans les forums de discussion des journaux en ligne : regards croisés France et Italie 267

Raphael Merida et Marina Pagano

Reazioni linguistiche: interazione degli utenti sulle pagine *social* dell'Accademia della Crusca (gennaio-giugno 2017) 285

IV. Idéologies linguistiques dans l'histoire de la presse écrite/ Ideologie linguistiche nella storia della stampa

Alessandra Monastra

I periodici scolastici della Svizzera italiana come veicolo di ideologie linguistiche: analisi della cronaca «Filologia. Errori di lingua più comuni» (1889–1891) in «L'Educatore della Svizzera italiana» 319

Nicolas Sorba

Les idéologies linguistiques dans la presse écrite en langue corse de l'entre-deux-guerres : *A muvra* et *L'annu corsu* 341

Les auteurs du volume/Gli autori del volume 357

Wim Remysen et Sabine Schwarze

Présentation / Presentazione

Cet ouvrage est le second de deux volumes publiés à la suite de la troisième édition du colloque international *Les idéologies linguistiques dans la presse écrite : l'exemple des langues romanes* (ILPE 3), tenue à l'Université d'Alicante du 25 au 27 octobre 2017. Il réunit 15 contributions originales qui traitent de questions variées à propos des idéologies linguistiques véhiculées dans la presse de langue française et italienne¹. Les articles sont regroupés en fonction de quatre thématiques qui constituent le fil conducteur à travers l'ensemble de l'ouvrage.

La première section, « Débats sur les aspects systémiques de la langue », regroupe des articles qui proposent des analyses de discours médiatiques relatifs à différents aspects actuels des langues française et italienne : la question des rectifications de l'orthographe (Rheault/Elchacar), l'accueil réservé aux néologismes (Molinari, Vincent), aux emprunts et à la féminisation des noms de métier (Setti), ou encore l'utilisation du subjonctif (Pietrini). Les phénomènes dont ils traitent s'observent dans les zones instables et variables de la langue, ce qui crée parfois un sentiment de fragilité qui fait réagir les locuteurs et les scripteurs. C'est sans compter que certains phénomènes, notamment ceux qui concernent l'orthographe et la grammaire, peuvent servir de facteurs d'exclusion dans les discours ambiants.

Les contributions réunies dans la section suivante, « Linguistique professionnelle et profane dans les chroniques de langage », s'interrogent sur les idéologies linguistiques véhiculées dans les rubriques à propos de la langue publiées dans la presse nationale et régionale en Italie. Les études prennent en compte aussi bien des articles rédigés par des linguistes (Rossi, Scavuzzo) que par des amateurs intéressés par les questions de langue, surtout par les enjeux qui concernent la norme et la correction linguistique (Ruggiano/Toscana, Allia). Dans certains discours analysés, le point de vue traditionnel, basé sur une vision rigide des règles de la langue, cède la place à une conception plus dynamique et plus souple qui prend davantage en compte l'usage, voire se réclame d'un antinormativisme assumé. Si les pratiques réellement en usage peuvent influencer la conception de la norme,

1 Les études portant sur la presse hispanophone qui ont été présentées au colloque ILPE 3 ont été réunies dans le volume *Ideologías sobre la lengua y medios de comunicación escritos*, dirigé par Carmen Marimón Llorca et Isabel Santamaría Pérez et édité dans la même collection (« Sprache, Identität, Kultur », volume 14).

bien des locuteurs demeurent néanmoins attachés à l'idée que la langue devrait être régie par des règles immuables et stables.

Le titre « Imaginaires linguistiques diffusés par les médias contemporains » qui coiffe la troisième section fait référence aux rapports particuliers que les locuteurs entretiennent avec les langues. Selon les articles, il peut s'agir soit de leur propre langue (Vicari, Merida/Pagano), soit de langues parlées à l'extérieur de leur propre communauté linguistique (Brancaglion, Saint-Léger). Ces articles illustrent bien que les regards portés sur les questions de langue sont toujours ancrés dans des contextes sociaux et culturels précis et qu'ils portent des traces des traditions discursives, ce qui laisse inévitablement des marques sur les discours métalinguistiques. En ce sens, la démarche comparative (Vicari) est particulièrement utile en ce qu'elle permet de faire ressortir davantage les caractéristiques spécifiques à un contexte précis ou à une communauté donnée.

Le volume se termine par deux articles qui abordent la thématique des « Idéologies linguistiques dans l'histoire de la presse écrite », enrichissant ainsi la réflexion sur le rôle important joué par la presse dans la production et la reproduction d'idéologies linguistiques en diachronie. Les auteurs s'interrogent notamment sur le rôle joué par l'imprimé dans l'affirmation d'une langue minoritaire, le corse (Sorba), et dans la réflexion sur la correction d'une langue parlée en contexte minoritaire, l'italien en Suisse (Monastra).

Avant de laisser la parole aux auteurs, nous remercions les collègues qui ont accepté d'évaluer les articles publiés dans ce volume ainsi que nos deux assistantes de recherche, Ada Luna Salita (Université de Sherbrooke) et Chiara Mirijello (Université d'Augsbourg), qui ont collaboré à la préparation du manuscrit. Nous sommes aussi reconnaissants à l'organisatrice principale du colloque ILPE 3, Carmen Marimón Llorca (Université d'Alicante), ainsi qu'aux autres membres du groupe Metapres qui ont participé à son organisation.

* * *

Questo libro è il secondo di due volumi pubblicati dopo la terza edizione del colloquio internazionale *La mediazione di ideologie linguistiche attraverso la stampa: il caso delle lingue romanze* (ILPE 3), tenutosi presso l'Università di Alicante dal 25 al 27 ottobre 2017. Riunisce 15 contributi originali che affrontano diverse questioni relative alle ideologie della lingua veicolate dalla stampa francese e italiana². Gli

2 I contributi che riguardano la stampa ispanofona presentati al colloquio ILPE 3 sono raccolti nel volume *Ideologías sobre la lengua y medios de comunicación escritos* a cura di Carmen Marimón Llorca e Isabel Santamaría Pérez pubblicato nella stessa collana («Sprache, Identität, Kultur», volume 14).

articoli sono raggruppati secondo quattro temi che costituiscono il filo conduttore di tutta la raccolta.

La prima sezione, “Le controversie su aspetti sistemici delle lingue”, comprende articoli che forniscono un’analisi del discorso mediatico su vari fenomeni attuali delle lingue francesi e italiane: la questione delle correzioni ortografiche (Rheault/Elchacar), l’accoglienza riservata ai neologismi (Molinari, Vincent), il prestito e la femminilizzazione dei nomi commerciali (Setti), e l’uso del congiuntivo (Pietrini). I casi di cui si occupano sono osservati nelle aree instabili e variabili della lingua, il che a volte crea una sensazione di fragilità che fa reagire i parlanti. Inoltre, alcuni fenomeni, in particolare quelli riguardanti l’ortografia e la grammatica, possono servire come fattori di esclusione nel discorso pubblico attuale.

I contributi riuniti nella seconda sezione “Linguistica professionale e laica nelle cronache linguistiche”, interrogano le ideologie linguistiche veicolate nelle rubriche linguistiche della stampa sia nazionale sia regionale dai linguisti di mestiere (Rossi, Scavuzzo) e da autori amatoriali di linguistica interessati a esprimere una posizione rispetto alla norma e all’errore linguistico (Ruggiano/Toscano, tramite analisi parallela Allia). Ne risulta una gamma di concezioni che va dall’osservanza del tradizionale regolamento rigido attraverso il rispetto delle dinamiche nell’uso linguistico fino a un antinormativismo dichiarato. Se da un lato traspare che le forme effettivamente usate influiscono sul concetto di norma, ne emerge anche il peso della percezione linguistica dei parlanti spesso guidata dalla norma tradizionale.

Il titolo della terza sezione “Le immagini della lingua veicolate dai media contemporanei” si riferisce al particolare rapporto che i parlanti hanno con le lingue. A seconda degli articoli, può trattarsi tanto della propria lingua (Vicari, Merida/Pagano) quanto delle lingue parlate al di fuori della comunità linguistica d’appartenenza (Brancaglion, Saint-Léger). Questi contributi evidenziano, tra l’altro, come le visioni delle questioni linguistiche siano sempre radicate in specifici contesti sociali e culturali e portino le tracce di una tradizione discorsiva, lasciando il segno nei discorsi metalinguistici. In questo senso, l’approccio comparativo (Vicari) è particolarmente utile in quanto permette di evidenziare più chiaramente le caratteristiche specifiche di un dato contesto o di una data comunità.

Il volume si conclude con due articoli che affrontano il tema delle “Ideologie linguistiche nella storia della stampa” per arricchire gli studi sul ruolo importante di quest’ultima nella produzione e riproduzione delle ideologie linguistiche in diacronia. Gli autori esaminano in particolare il contributo della stampa all’affermazione di una lingua minoritaria, il corso (Sorba), e alla riflessione sulla correzione di una lingua parlata in un contesto minoritario, l’italiano in Svizzera (Monastra).

Prima di cedere la parola agli autori, desideriamo ringraziare i colleghi che hanno accettato di revisionare gli articoli pubblicati in questo volume e le nostre due assistenti di ricerca, Ada Luna Salita (Università di Sherbrooke) e Chiara Mirijello (Università di Augsburg), che hanno collaborato alla preparazione del manoscritto. Sentiamo anche il piacevole dovere di ringraziare gli organizzatori del colloquio ILPE 3, Carmen Marimón Llorca (Università di Alicante) e gli altri colleghi del gruppo Metapres che hanno contribuito a portare il progetto a buon fine.

Augsburg/Sherbrooke, avril/aprile 2019

I. Débats sur les aspects systémiques de la langue/Le controversie su aspetti sistemici delle lingue

Personal copy for Mireille Elchacar.

Please note that this PDF may only be used for application purposes or for your own personal use.
Distribution of this PDF to others (incl. posting it online) is a violation of the law.

Amélie-Hélène Rheault (Université Bishop's)
Mireille Elchacar (Université TÉLUQ)

La vision des rectifications orthographiques, toujours aussi négatives au Québec ? Étude de l'évolution des discours dans la presse québécoise

Résumé : Cette recherche propose d'examiner la perception envers les rectifications orthographiques [RO] telle que véhiculée dans la presse écrite québécoise. Pour rappel, une série de modifications mineures ont été proposées en 1990 par le Conseil supérieur de la langue française pour simplifier certaines difficultés de l'orthographe française. Près de 30 ans plus tard, les RO ne sont toujours ni enseignées ni largement utilisées ; elles ne sont donc pas nécessairement bien connues des francophones. Ceci a pour conséquence que des idées préconçues voire fautives continuent de circuler à leur égard. Chaque fois qu'une instance officielle prend une décision en lien avec les RO, un nouveau débat est lancé dans les médias. L'objectif de cette recherche est d'essayer de déterminer, par une approche diachronique, si une évolution est perceptible dans les arguments avancés contre les RO selon le type d'énonciateurs (journalistes, écrivains, enseignants, linguistes, traducteurs, citoyens et instances officielles) à trois moments-clés entre 1990 et 2016.

Abstract: This research examines the evolution of the perception towards the orthographic corrections (rectifications orthographiques) in the Quebec written press. A series of minor orthographic corrections were published in 1990 by the Conseil supérieur de la langue française (Superior Council of the French Language), in order to address certain difficulties in the French written language. Nearly 30 years later, the orthographic corrections are still not taught in schools nor widely used ; they are therefore not necessarily well known by French speakers. This situation causes the diffusion of several misconceptions about them. Every time an official institution takes a decision regarding these orthographic corrections, the press relates it, creating a new debate. The objective of the research is to try to determine, through a diachronic approach, if an evolution is perceptible in the arguments against the orthographic rectifications according to the type of enunciator (journalists, writers, teachers, linguists, translators, citizens, official instances) at three key-moments: 1990–1991, 2008–2009 and 2016.

1. L'orthographe, sujet sensible

Si les questions de langue suscitent régulièrement des débats au Québec, certaines thématiques provoquent des discussions particulièrement vives ; c'est le cas des anglicismes, avec lesquels les francophones du Québec entretiennent des

relations troubles (voir Bouchard, 1989 et 1999 ; Loubier, 2011), mais aussi de l'orthographe. En effet, chaque fois qu'il est question des résultats des élèves aux tests de français écrits ou encore d'apporter des changements à l'orthographe française, les opinions se polarisent et se transposent sur la place publique :

L'orthographe semble [...] supporter à elle seule la charge idéologique et affective qui pèse sur la correction de la langue tout entière, sans doute parce qu'elle est souvent conçue comme un ensemble de règles immuables et édictées par une autorité supérieure. (Paveau et Rosier, 2008 : 127)

Les rectifications orthographiques proposées en 1990 (désormais RO) ne font pas exception. Rappelons brièvement que les RO touchent environ 2000 mots de la langue française et se concentrent sur certains éléments comme le trait d'union et la soudure, certains pluriels (pour les mots empruntés ou les mots composés), certains accents et trémas, certaines consonnes doubles, l'accord du participe passé suivi d'un infinitif et quelques autres anomalies orthographiques¹.

Bien qu'elles aient d'abord été proposées en 1990, les RO continuent de faire réagir près de 30 ans plus tard. Le fait qu'elles ne soient ni systématiquement enseignées ni encore très répandues a pour résultat qu'elles sont méconnues de la population générale. Au Québec, l'Office québécois de la langue française (OQLF) a une position quelque peu ambiguë sur le sujet, se disant favorable aux rectifications de l'orthographe, mais ne prônant pas leur enseignement systématique :

Dès 1991, l'Office québécois de la langue française s'est déclaré, de façon générale, favorable à l'application des rectifications de l'orthographe, mais, étant donné les réticences, voire l'opposition, qu'elles soulevaient dans divers milieux en France et ailleurs, il n'a pas voulu faire cavalier seul et imposer cette nouvelle norme au public québécois².

Ce flou de la part de l'instance officielle en matière de langue au Québec contribue à laisser libre cours à toutes les opinions, notamment dans les médias. Les débats sur les RO refont surface périodiquement dans la presse, avec plus ou moins d'importance selon les années. Après recension dans la banque de données Eurêka³, nous avons constaté que trois moments ont donné lieu à davantage

1 Voir Contant, 2009 pour tous les détails.

2 Office québécois de la langue française, « Questions fréquentes sur les rectifications de l'orthographe », Banque de dépannage linguistique, http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3275#RPositionOffice, page consultée le 10 septembre 2018.

3 Banque de données, intitulée Europresse.com en Europe, qui regroupe plus de 1500 publications (quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles). Nous avons limité la recherche à la presse uniquement, donc nous n'avons pas tenu compte des résultats sous

d'articles dans les journaux québécois : 1) 1990–1991, alors que sont proposées les RO, 2) 2008–2009, alors que les RO font l'objet de recommandations officielles en France, en Belgique et au Québec, et 3) 2016, alors que le ministère de l'Éducation nationale en France recommande d'enseigner en priorité les graphies modifiées.

Quelques chercheurs se sont penchés sur les RO, que ce soit pour en présenter une perspective historique (Masson, 1991 ; Petitjean et Tournier, 1991), pour les remettre en contexte et les expliquer (Legros et Moreau, 2012 ; Contant, 2008), ou pour en analyser l'impact sur l'enseignement (Tremblay, 1992). Certaines études, sans que leur objet principal ne soit les RO, les ont tout de même abordées (voir Cougnon, 2010, en lien avec l'écriture électronique, ou Martinez, 2015, pour leur présence dans le *Dictionnaire de l'Académie française*). Un groupe de recherche (le Groupe RO, dont il sera question plus loin) a ciblé plus particulièrement les idées reçues qui circulent à propos des rectifications orthographiques (Dister et Moreau, 2012). Vicari (2016) a pour sa part analysé le discours des locuteurs ordinaires dans la presse française face à la décision des éditeurs de manuels scolaires en France d'appliquer les RO.

Notre étude a pour objectif de comparer les discours circulant dans la presse québécoise sur les rectifications orthographiques, sujet sensible, aux trois moments-clés présentés plus haut. Nous chercherons plus précisément à voir si une évolution est perceptible dans les arguments avancés contre les RO. Pour ce faire, nous nous intéresserons aux types d'énonciateurs qui émettent un discours sur les RO, à leur position et aux arguments qu'ils opposent aux RO. Les paragraphes suivants exposeront notre méthodologie ainsi que les éléments sur lesquels se concentre notre analyse.

2. Méthodologie

2.1. Corpus

Nous avons choisi d'analyser les articles publiés dans la presse écrite au Québec. Le corpus a été constitué à l'aide de la base de données Euréka. Nous avons lancé des requêtes contenant les mots-clés « rectifications de l'orthographe » ou des variantes⁴ pour chacune des trois périodes ciblées. Notre corpus est donc constitué

« télévision et médias », « médias sociaux », « études et rapports » ou « répertoires et références ».

4 Ces variantes sont « rectifications orthographiques », « réforme orthographique », « réforme de l'orthographe » ou « nouvelle orthographe ».

de tous les articles comportant au moins une mention qui concerne directement les RO dans la presse écrite québécoise pour les trois périodes ciblées.

2.1.1. *Corpus 1990–1991*⁵

La première période de notre corpus se concentre sur les réactions à la naissance des RO. Le Conseil supérieur de la langue française, mis sur pied avec le mandat de « faire des recommandations sur des aménagements linguistiques ou des “rectifications utiles” à apporter à l’orthographe » (Contant, 2008 : 187), publie son rapport final le 6 décembre 1990 dans le *Journal officiel de la République française*.

2.1.2. *Corpus 2008–2009*

En 2008, un nouveau geste est posé vers la mise en œuvre des RO en France. Le *Bulletin officiel spécial* du ministère de l’Éducation nationale ajoute la précision suivante :

Pour l’enseignement de la langue française, le professeur tient compte des rectifications de l’orthographe proposées par le Rapport du Conseil supérieur de la langue française, approuvées par l’Académie française (Journal officiel de la République française du 6 décembre 1990). (Ministère de l’Éducation nationale, 2008 : 2)

On assiste à un mouvement similaire en Belgique (Groupe RO, 2012a : 37). Au Québec, c’est en 2009 que le ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) donne au corps enseignant des directives qui vont dans le même sens :

Veuillez prendre note qu’à la suite d’une décision des autorités ministérielles, les élèves qui utilisent les graphies traditionnelles ou les nouvelles graphies ne seront pas pénalisés dans le contexte des corrections effectuées par le Ministère.

Nous encourageons donc les directions d’écoles et de centres à prendre en considération cette orientation lors de l’approbation des normes et des modalités d’évaluation des apprentissages de l’élève⁶.

Si les instances officielles en matière d’enseignement appellent à accepter les nouvelles comme les anciennes graphies, aucune décision n’est prise en 2008–2009 en ce qui concerne l’enseignement des RO. Elles ne sont donc toujours pas

5 La banque de données Eurêka ne contient que des articles du journal *La Presse* pour cette période, la majorité des journaux ne faisant pas partie de ses archives durant les années 1990–1991.

6 Info/Sanctions 09–10-013, publié le 2009–10-07, http://www.nouvelleorthographe.info/mels_correction.pdf, page consultée le 10 septembre 2018.

« obligatoires » et leur utilisation reste un choix, tant pour les élèves que pour les enseignants, qui ne les connaissent peut-être toujours pas.

Nous avons conservé les années 2008 et 2009 pour notre étude : 2009 puisque c'est l'année où est publiée la directive québécoise, et 2008, car même si les directives parues durant cette année sont européennes, elles provoquent des réactions au Québec.

2.1.3. *Corpus 2016*

La dernière période de notre corpus est l'année 2016, alors que le ministère de l'Éducation nationale en France publie une nouvelle décision concernant les RO : « L'enseignement de l'orthographe a pour référence les rectifications orthographiques publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990 » (Ministère de l'Éducation nationale, 2015 : 115)⁷. Pour que l'orthographe rectifiée se retrouve au cœur de l'enseignement, les éditeurs de manuels scolaires doivent dorénavant faire mention des RO :

À la rentrée 2016, les manuels scolaires pourront faire référence, tout comme dans le cadre des programmes précédents adoptés en 2008 lorsque Xavier Darcos était ministre de l'Éducation nationale, aux rectifications de l'orthographe adoptées en 1990 par le conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française⁸.

Cet événement suscite des réactions au Québec même s'il a lieu en France, où les débats se font tout de même plus virulents, comme en témoigne l'apparition du mot-clic *#jesuiscirconflexe* dans les médias sociaux : « On sacrifie la langue française pour une bande d'illettrés trop feignasse pour mettre un accent circonflexe *#JeSuisCirconflexe* »⁹. Il y a d'ailleurs moins d'articles de cette période dans notre corpus.

Au total, notre corpus est constitué de 140 articles de journaux, répartis de la manière suivante : 43 articles pour la période 1990–1991¹⁰, 67 articles pour 2008–2009 et 30 articles pour 2016.

7 La date de cette recommandation est le 26 novembre 2015, mais rien ne paraît dans notre corpus par rapport à cet événement avant le début 2016.

8 <http://www.gouvernement.fr/argumentaire/reforme-de-l-orthographe-3763>, page consultée le 10 septembre 2018.

9 <https://www.20minutes.fr/insolite/1779819-20160204-jesuiscirconflexe-internautes-indignent-suppression-accent-circonflexe>, page consultée le 10 septembre 2018.

10 Rappelons que, pour cette période, il ne s'agit que d'articles parus dans le journal *La Presse*.

2.2. Éléments analysés : typologie

Notre objectif est de voir si le discours sur les RO a évolué dans la presse générale québécoise entre 1990, 2008 et 2016. Pour chaque article de notre corpus, nous avons identifié de quel type d'article il s'agissait (nouvelle, chronique/éditorial, courrier du lecteur), et quel(s) énonciateur(s) émettait(aient) un discours sur les RO dans cet article, qu'il s'agisse d'énonciateurs de discours rapportés ou des auteurs eux-mêmes. Les catégories présentées dans le tableau 1 reviennent régulièrement dans notre corpus.

Tableau 1 : Les énonciateurs

Journaliste	Énonciateur en principe neutre s'il rédige une nouvelle ou qui prend position s'il s'agit d'une chronique ou d'un éditorial
Enseignant	Professionnel de l'enseignement au primaire et au secondaire (enseignants, orthopédagogues, etc.)
Spécialiste	Chercheurs, lexicographes ou professeurs de linguistique ou de grammaire au cégep et à l'université
Écrivain	Personne ayant publié des œuvres littéraires, ou qui s'exprime au nom d'une association littéraire (ex. : l'Union des écrivaines et écrivains québécois)
Instance officielle	Gouvernement, organe officiel en matière de langue ou membre de ces instances (ex. : OQLF, Académie française)
Langagier	Réviseur, traducteur, rédacteur
Citoyen	Personne n'entretenant aucune relation particulière avec l'orthographe de par sa profession

Puis nous avons examiné le discours que tenaient les énonciateurs sur les RO. Nous avons classé les propos selon qu'ils demeuraient neutres (« Si la nouvelle orthographe est appliquée en classe, les élèves n'auront plus à mettre d'accents circonflexes sur les i et les u. » (Hachey, *La Presse*, 8 février 2008), qu'ils présentaient une position en faveur des RO (« De mon point de vue, il faut aller de l'avant au Québec comme en France... », Asselin, *Le Journal de Montréal*, 7 février 2016), ou contre les RO, ce qui englobe les énonciateurs qui émettent des réserves envers les RO tout comme ceux qui les rejettent entièrement (« En ce qui me concerne, la nouvelle orthographe : Non merci. Je la laisse aux paresseux et aux colonisés. », Courrier du lecteur, *Métro*, 25 novembre 2009).

Enfin, nous avons examiné les arguments mis de l'avant par les énonciateurs qui se positionnent contre les RO. Nous avons déjà évoqué le fait que, n'étant ni obli-

gatoires ni systématiquement enseignées, les RO sont mal connues des locuteurs francophones. C'est ce qui ressort d'une recherche menée par le « Groupe RO »¹¹, qui a interrogé 1738 enseignants ou futurs enseignants en 2009 et 2010. Les chercheurs en étaient arrivés à la conclusion que les idées qui circulent concernant les RO sont souvent liées à une méconnaissance des RO ou du rôle de l'orthographe :

En bien des endroits du questionnaire, on peut constater qu'une proportion importante de personnes interrogées souffre d'un manque d'informations pour ce qui regarde l'orthographe, son histoire, ses rapports avec la langue, etc. Le savoir dont elles disposent n'est propice ni à l'émergence d'une réflexion personnelle, ni à un examen objectif des phénomènes. Faute de détenir des connaissances informées par la recherche et l'histoire, certaines se réfugient dans des savoirs culturels répandus par la tradition grammaticale et normative, même s'ils sont inconsistants aux yeux des spécialistes de la langue. (Groupe RO, 2012b : 88)

Près de dix ans après cette enquête, les RO ne sont toujours pas enseignées de manière systématique¹², et l'hypothèse peut être faite que les mêmes arguments circulent à leur sujet. Cependant, les spécialistes qui œuvrent à faire connaître les RO et qui se portent à leur défense sur la place publique peuvent avoir contribué à les faire connaître et, ce faisant, à faire évoluer le discours à leur sujet. C'est ce que nous tenterons de dégager par une approche diachronique.

Les arguments contre les RO peuvent être classés en deux grandes catégories : soit les énonciateurs ne veulent pas que soit modifiée l'orthographe française, soit ils invoquent le caractère limité des RO ou une incohérence dans celles-ci¹³. Plusieurs arguments énoncent une conséquence, perçue comme néfaste, qui adviendrait si les RO étaient appliquées (on écrirait au son, on altérerait la beauté de la langue...). Les arguments sont souvent teintés d'une méconnaissance du rôle et du fonctionnement de l'orthographe. Ce sont souvent les mêmes arguments, sans fondement scientifique, qui sont repris et qui touchent des aspects subjectifs (par exemple concernant la beauté ou la richesse de la langue). En ce sens, on peut les considérer comme des idées reçues¹⁴ : « on est bien en présence de stéréotypes, d'idées reçues, dont tous les participants ne remettent pas en cause le fondement ou les implications dans une ar-

11 Le Groupe RO, formé en 2009, est un groupe de recherche fondé et coordonné par Marie-Louise Moreau pour mener des enquêtes sur les perceptions au sujet des rectifications de l'orthographe.

12 La décision prise fin 2015 par le ministère de l'Éducation nationale de France changera peut-être la donne ces prochaines années.

13 Vicari (2016) avait aussi relevé ce type de position « contre » qui ne s'oppose pas à toute modification de l'orthographe.

14 Pour une explication complète de ce qui fait de certains de ces arguments des idées reçues, voir Legros et Moreau, 2012.

gumentation » (Groupe RO, 2012b : 80). Le tableau 3 présente les arguments contre les RO que nous avons relevés, avec un extrait tiré de notre corpus pour les illustrer.

Tableau 3 : Arguments contre les RO¹⁵

Mots-clés	Argument	Extrait
Abus d'autorité	Les RO sont imposées par le haut, n'émanent pas de l'usage.	« La démarche du gouvernement est insupportable dans un pays dit démocratique. La langue française n'appartient pas à une seule élite de linguistes qui veulent imposer leurs vues en s'attaquant aux plus jeunes » (AFP, <i>La Presse</i> , 6 janvier 1991)
Beauté	Avec les RO, on altère le charme et la beauté du français.	« Je vois dans cette turbulence une atteinte à une langue dont la richesse repose justement sur ses particularités. C'est la plus précise, la plus nuancée de toutes. Elle est savoureuse. Et on veut balayer tout cela ? » (Delisle, <i>Cyberpresse</i> , 16 novembre 2009)
Caractère facultatif	Les RO ne sont pas obligatoires.	« Au ministère, on reste toujours évasif à ce sujet, déplore Suzanne Richard, présidente de l'Association québécoise des professeurs de français. Il est paradoxal d'accepter les rectifications de la nouvelle orthographe sans les enseigner, souligne Mme Richard. » Dion-Viens, <i>Le Soleil</i> , 21 novembre 2009
Coexistence	Si on change l'orthographe, la confusion régnera car deux orthographe coexisteront.	« Ça va fucker le système au complet. Moi, j'ai appris à écrire d'une façon et mes enfants le feront d'une autre manière. Comment on va faire pour corriger les devoirs ? » (Courrier du lecteur, <i>Québec Hebdo</i> , 29 novembre 2009)
Écriture au son	Les RO mènent à une écriture au son (ou à écrire n'importe comment).	« Les fous crient au secours ! Qu'on pourrait rééditer avec la nouvelle orthographe sous le titre de Léfoucriosecour... pour que les jeunes enfants et les jeunes professeurs comprennent enfaïm leur fransait. » (Courrier du lecteur, <i>Cyberpresse</i> , 14 février 2008)

15 D'autres arguments contre les RO peuvent éventuellement être évoqués dans d'autres types de discours (voir Legros et Moreau, 2012 et Dister et Moreau, 2012).

Mots-clés	Argument	Extrait
Enseignement inefficace	Le problème n'est pas l'orthographe française mais la manière de l'enseigner, qui est inefficace.	« il aurait mieux valu réformer l'école primaire plutôt que de toucher à la langue ¹⁶ . » (AFP, <i>La Presse</i> , 6 janvier 1991)
Étymologie	Si on touche l'orthographe, on effacera les traces de l'histoire de la langue française.	« De même, on supprime le trait d'union d'«abat-jour». Mais en faisant ainsi abatjour, on fera oublier rapidement que le terme vient d'«abattre le jour», et avant longtemps on se retrouvera avec le mot «abajour». Et ainsi de suite. » (Vennat, <i>La Presse</i> , 18 janv. 1991)
Identité	L'orthographe (la langue) est une composante de notre identité.	« Chaque fois qu'on parle de la langue depuis le XVI ^e siècle, on se divise et on se passionne. C'est étonnant. Je connais peu de pays au monde qui sont ainsi. Au fond, la langue, c'est notre identité. » (Rioux, <i>Le Devoir</i> , 11 février 2016)
Lecture	Les RO dérangent la lecture.	« Monique de Gramont est une adepte de la nouvelle orthographe. Et ça dérange la lecture. L'œil accroche un mot, on s'arrête de lire et on se demande ce qui cloche. » (Fessou, <i>Le Soleil</i> , 22 novembre 2009)
Littérature	Si on modifie l'orthographe, on ne pourra plus lire les chefs-d'œuvre de la littérature française.	« la plupart des livres[,] la majorité des journaux continueront à pratiquer notre bonne vieille orthographe traditionnelle. Celle qui nous permet de lire dans le texte Molière, Balzac[,] Stendhal ou Flaubert. » (AFP, <i>La Presse</i> , 29 décembre 1990)
Nivellement vers le bas	Avec les RO, on cautionne un nivellement vers le bas.	« Toujours la même stratégie de facilité. Au lieu d'aider les jeunes à sauter plus haut, on baisse la barre, on baisse la barre... Bientôt, la barre va se retrouver au niveau du sol, et même ceux qui se trainent les pieds pourront passer par-dessus » (Martineau, <i>Journal de Québec</i> , 9 février 2008)

16 Parmi les arguments avancés, qu'ils soient pour ou contre, on trouve souvent une confusion entre la langue et l'orthographe, comme s'il y avait une équivalence stricte entre les deux.

Mots-clés	Argument	Extrait
Nouvel apprentissage	Avec les RO, il faudra désapprendre tout ce que l'on a appris pour apprendre un tout nouveau système.	« Les mots de vocabulaire qui ont noirci si souvent mon cahier, pendant mon primaire, devront prendre le large. Pas facile pour quelqu'un de ma génération ! » (Delisle, <i>Progrès-dimanche</i> , 20 avril 2008)
Rectifications non nécessaires	Il n'est pas nécessaire de modifier l'orthographe.	« Les écrivains qui sont aussi professeurs diront que le mal le plus profond n'est pas où on pense. "Les difficultés de l'orthographe, disait André Brochu, sont beaucoup moins importantes que celles qui concernent la syntaxe et aussi l'alignement de notre langue sur la sémantique française." » (Martel, <i>La Presse</i> , 29 décembre 1991)
Toujours des fautes	Modifier l'orthographe ne changera rien : il y aura toujours des fautes.	« Inutile de vous dire que le fait de modifier l'orthographe de certains mots ne les aidera aucunement à améliorer leur français écrit. » (Ménard, <i>Le Journal de Montréal</i> , 19 novembre 2009)
Rectifications insuffisantes	Les RO ne règlent pas les problèmes de l'orthographe : elles ne sont pas assez profondes, ne proposent pas assez de changement.	« M. Étienne Tiffou, estime également que la réforme est trop superficielle. "Le problème, c'est d'abord la grammaire. Il aurait été plus utile de rendre le participe passé invariable, de supprimer les traits d'union et de n'appliquer le pluriel, dans les mots composés, qu'au deuxième mot" » (Léger, <i>La Presse</i> , 9 janv. 1991)
Règles incohérentes	Les RO rendent l'orthographe plus difficile (ne sont pas cohérentes, ajoutent des exceptions, etc.).	« Les verbes en eler et en eter ne doublent plus le l ou le t ? Je veux bien, mais pourquoi pas alors dans le cas de jeter et appeler ? Sous prétexte que ces verbes sont plus connus et utilisés, on conserve le doublement : encore là, une exception. Et ainsi de suite » (Courrier du lecteur, <i>Le Soleil</i> , 22 avril 2009)

À titre d'exemple pour illustrer notre catégorisation, l'article intitulé « Le petit prins » (Gagné, 2008) est rédigé par un journaliste qui ne se positionne pas dans le débat des RO mais qui cède la parole à des citoyens qui sont pour ou contre. L'extrait suivant présente certaines positions contenues dans l'article.

À la base de cette controverse, un désir de simplifier et, partant, de rendre l'apprentissage de l'orthographe plus convivial pour nos jeunes qui ne sont déjà pas très portés... sur la chose. [...] Lisons d'abord les pour : [...] – « Enfin, le dépoussiérage que tous attendaient. La nouvelle orthographe me semble un heureux compromis entre un

français traditionnel et la tendance actuelle des jeunes à écrire au son. Il faut savoir s'adapter. » (Marie Turcotte, Montréal) Et les contre : – « Arrêtons de chercher des solutions faciles ou simplistes : il n'existe aucune autre méthode pour apprendre le français qu'un enseignement rigoureux de la langue et par son « surapprentissage », une notion qu'on vient à peine de redécouvrir. » (Florent Gaudreault, Laval) (Gagné, La Presse, 17 février 2008)

Nous considérons l'énoncé du journaliste comme neutre, puisqu'il informe sur la nature du débat, celui de la citoyenne comment étant en faveur des RO et celui du citoyen comme contre. Nous avons rattaché cette dernière position à l'argument concernant l'enseignement inefficace.

Les prochaines sections révéleront quels arguments sont employés pour les trois périodes de notre corpus, et quels énonciateurs les mettent de l'avant.

3. Analyse

3.1. Années 1990–1991

Les quelques articles concernant les rectifications orthographiques parus dans la presse québécoise avant l'été 1990, et donc jusqu'à ce que les recommandations soient connues, sont plutôt informatifs. Certaines personnalités qui ont par la suite émis des réserves à l'égard des RO, telles que Marie-Éva de Villers, auteure du *Multidictionnaire de la langue française*, sont au départ assez favorables à l'idée d'une harmonisation des règles et d'une simplification de l'orthographe. Lorsque les modifications sont rendues publiques en juin 1990, les discours deviennent plus nombreux et plus divisés. Certains croient que les RO ne vont pas assez loin, d'autres qu'elles ne sont pas cohérentes et risquent de semer plus de confusion. On remarque pourtant que les discours produits durant l'été 1990, tant positifs que négatifs, sont le fait de gens qui ont pris connaissance des RO et critiquent les modifications apportées. Lorsque les RO paraissent au *Journal officiel*, le 6 décembre 1990, les réactions ne se font pas attendre, principalement en France, ce dont rendent compte les journaux québécois : pétitions, protestations d'associations visant la protection du « français » (Comité pour le français libre, qui a fusionné avec l'Association pour la sauvegarde de la langue française, Comité Robespierre). Ce que les Français reprochent principalement aux RO durant le mois suivant la publication au *Journal officiel* est d'avoir été imposées par les autorités en matière de langue ; écrivains, enseignants, académiciens s'insurgent contre cet « abus de confiance », cet « abus d'autorité », cette atteinte à la démocratie. Les Québécois, quant à eux, prennent position tout en attendant de recevoir des consignes claires de

leur gouvernement ; on a parfois l'impression qu'il faut pour cela attendre un positionnement de la France.

Au moment où, en France, les adversaires de la réforme s'organisent, les milieux scolaires et les organismes intéressés à la langue au Québec sont plongés dans une attente prudente, à la remorque des décisions venant de l'autre côté de l'Atlantique. [...] L'incertitude grandit et les professeurs de français veulent savoir un peu plus à quoi s'en tenir. L'Association québécoise des professeurs de français déplore qu'aucune nouvelle directive gouvernementale ne soit parvenue aux enseignants depuis le mois d'octobre. (Léger, *La Presse*, 9 janvier 1991)

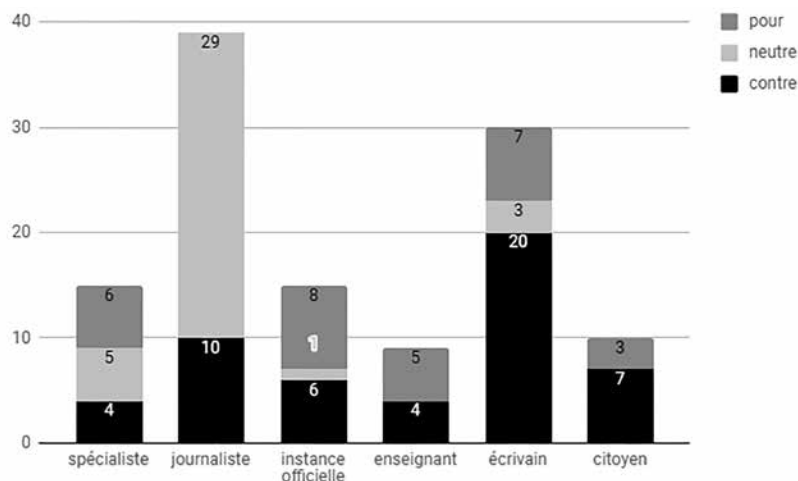
À la mi-janvier 1991, l'Académie décide de ne pas imposer les RO avant cinq ans. La majorité des dictionnaires renonce donc à faire mention des RO, sauf le *Petit Robert* qui publie un fascicule distribué gratuitement à l'achat du dictionnaire. Les rectifications orthographiques deviennent ainsi une suggestion attendant que l'usage décide de leur sort.

Notre corpus compte 43 articles pour la période 1990–1991. Cependant, plus de 30 % des articles proviennent d'Europe (France ou Suisse) ou ne concernent que la France¹⁷. Les Québécois, s'ils commencent à se positionner dans ce débat, ne partent pas en guerre contre cette réforme comme c'est le cas en France. Le ton est donné notamment dans le titre même des articles provenant de la France : « La nouvelle orthographe [française] passe à l'attaque » ; « La guerre de l'orthographe s'envenime [en France] » ; « Le front se durcit dans le [sic] guerre contre la réforme de l'orthographe » ; « Une trêve des mots ? » ; « L'après-guerre de l'orthographe ».

En ce qui concerne les énonciateurs autres que les journalistes, ce sont les écrivains qui prennent le plus la parole durant cette période ; il faut toutefois mentionner que dans un seul article, 16 écrivains ont été interrogés. Si on ne tient pas compte de cet article, alors les instances officielles et les spécialistes sont à égalité avec les écrivains. Les enseignants et les citoyens sont moins présents durant cette période ; peut-être sont-ils moins informés des détails des rectifications, ou sont-ils en attente de décisions et de directives claires. Sur l'ensemble des énonciateurs, 43 % se montrent contre les RO, 25 % en faveur de celles-ci et 32 % demeurent neutres. La figure 1 montre la proportion de chacune des positions selon le type d'énonciateur.

17 Des articles rédigés par des agences de presse telles l'AFP sont parfois repris intégralement ou légèrement adaptés puis publiés dans la presse québécoise.

Figure 1 : Positions selon le type d'énonciateur, 1990–1991



Il est intéressant de noter que le seul groupe ne se prononçant jamais en faveur des RO durant la période 1990–1991 est le groupe des journalistes.

Les arguments contre les RO sont au nombre de 68 sur 43 articles. Le tableau 4 présente les arguments utilisés selon leurs énonciateurs.

Tableau 4 : Arguments contre les RO selon le type d'énonciateur, 1990–1991

	citoyen	écrivain	enseignant	instance officielle	journaliste	spécialiste	total général
abus d'autorité	1	10		3	3		17
beauté	3	4			3		10
coexistence		1	2		1	1	5
écriture au son		1			1		2
enseignement inefficace				1			1
étymologie		5	1			1	7
identité	1						1
littérature				1	1		2
nivellement vers le bas	3	2	1		2		8

	citoyen	écrivain	enseignant	instance officielle	journaliste	spécialiste	total général
nouvel apprentissage	1						1
rectifications insuffisantes		2				1	3
rectifications non nécessaires		1					1
règles incohérentes		4	1		1	2	8
toujours des fautes	1				1		2
total général	10	30	5	5	13	5	68

L'argument le plus fréquent ici, qui associe les RO avec un « abus d'autorité », ne concerne pas les rectifications à proprement parler, mais plutôt le processus par lequel elles ont été amenées :

« [...] L'orthographe, avec ce qui peut sembler parfois des incohérences, c'est l'héritage de transformations imposées non pas par des académies, mais par la maturation naturelle du langage. Je veux que l'orthographe soit transformée par le peuple, pas par les habits verts, pas par les codificateurs. Ce n'est pas à eux de décider des accents circonflexes qui sortiront de notre bouche » (Martel, *La Presse*, 13 janvier 1991).

L'argument selon lequel les RO affectent la beauté de la langue française est aussi assez utilisé, notamment par les citoyens et les écrivains. Ces derniers mobilisent près de la moitié des arguments contre les RO. Leur deuxième argument après l'abus d'autorité concerne la perte de l'étymologie : « Comme écrivain, je suis très sensible à la robe, à l'habit des mots. Cet habit porte une histoire, il porte des significations qu'il ne faut pas perdre » (Martel, *La Presse*, 7 avril 1990). Les citoyens, quant à eux, craignent aussi le nivellement vers le bas. Les enseignants, les spécialistes et les instances officielles ne comptent que pour 7 % des énonciateurs de l'ensemble des arguments. Les premiers s'inquiètent notamment de la coexistence des deux graphies et les deuxièmes, du manque de cohérence des nouvelles règles :

« Pour les verbes en -eter et -eler, on fait une réforme, mais on complique aussi. On dit que jeter et appeler continueront de s'épeler de la même façon à cause de leur fréquence. Mais justement, s'ils sont fréquents, on devrait les prendre pour modèles ! », affirme M. Alain Vézina, auteur du Code grammatical fondamental. (Pratte, *La Presse*, 21 juin 1990)

L'abus d'autorité est aussi mobilisé par les instances officielles, ce qui peut sembler contradictoire ; il faut mentionner que durant l'année qui a suivi la publication des RO, quelques académiciens se sont désolidarisés de la position favorable aux RO de l'Académie, de même que des députés français se sont positionnés contre les RO :

Arguant que les « rectifications » publiées au Journal officiel ont l'apparence d'un dogme et constituent un « abus de pouvoir » et un « détournement de la démocratie », [le député UDF] François Bayrou va demander leur annulation par le Conseil d'État (AFP, Reuter, *La Presse*, 24 décembre 1990).

3.2. Années 2008–2009

En 2008–2009, le mot d'ordre est « confusion ». Au Québec, l'OQLF a donné son aval aux RO sans les imposer ; le MELS considère les deux graphies comme acceptables, mais l'enseignement des RO est laissé à la discrétion des enseignants, et souvent, ceux-ci ne les connaissent pas. Ainsi, dès le début de 2008, on peut lire dans un article que « dans un rapport rendu public jeudi, le comité d'experts sur la qualité du français écrit à l'école insiste pour que la nouvelle orthographe ne soit pas “considérée comme fautive au moment de la correction des travaux des élèves” » ; la journaliste précise tout de même : « [m]ais attention, une directive du ministère français de l'Éducation n'a pas force de loi. En fait, la majorité des enseignants français ignorent toujours l'existence même de ces rectifications ! » (Hachey, *La Presse*, 8 février 2008). Cette annonce a généré plusieurs articles, certains en faveur de la nouvelle orthographe, d'autres la condamnant comme du nivellement par le bas, plusieurs encore accusant plutôt la mauvaise qualité de l'enseignement du français en général.

Un silence relatif est observé pendant un peu plus d'un an. Au mois d'avril 2009, on annonce que l'Alberta et la Saskatchewan ont emboité le pas à la France et à la Belgique : les enseignants de ces deux provinces « seront encouragés à enseigner les quelque 2000 modifications contenues dans la nouvelle orthographe » alors qu'au « Québec ? La confusion règne toujours » (Dion-Viens, *Le Soleil*, 22 avril 2009). Le ministère ne veut pas recommander l'enseignement de la nouvelle orthographe, le statu quo demeure. En novembre 2009 toutefois, on apprend dans les journaux que le MELS acceptera dorénavant les nouvelles graphies dans ses examens, ce qui suscite une nouvelle vague de réactions de toutes parts : on compte plus de 20 articles en 15 jours à la suite de cette nouvelle.

Les articles parus durant la période 2008–2009 sont les plus nombreux de notre corpus (67). Lorsqu'on prête attention aux énonciateurs, on remarque que les citoyens commencent à se préoccuper de la question des RO. En effet, beau-

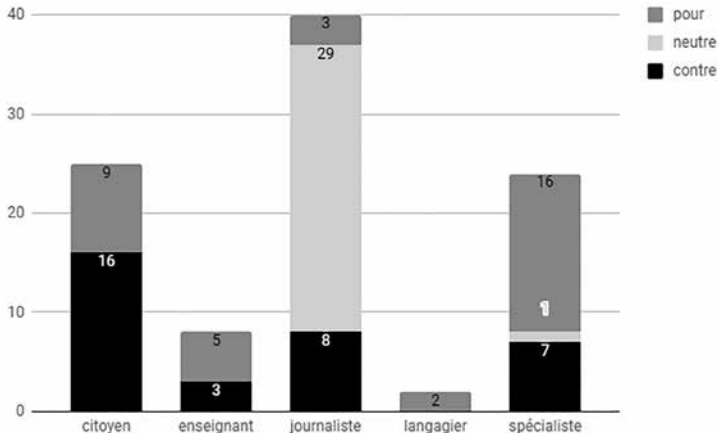
coup d'entre eux écrivent dans le courrier du lecteur ou sont inclus dans des articles de nouvelles, par exemple dans cet extrait d'un article portant sur la Dictée des Amériques :

Et puisqu'on se passionne ici pour la langue française, la majorité des grands champions, d'où qu'ils soient, se montrent favorables à la réforme de l'orthographe, qui suscite beaucoup de débats à l'heure actuelle. « Une langue qui se veut vivante doit savoir évoluer, croit Paul Levart. On ne peut pas indéfiniment garder une orthographe qui a 100 ans ou 200 ans. » (Therrien, *Le Soleil*, 26 avril 2009)

Les instances officielles et les écrivains sont absents de cette période, alors que les langagiers font leur apparition. Les enseignants sont quant à eux toujours peu nombreux à se prononcer sur les RO.

Concernant les positions des énonciateurs, on observe que les rectifications acquièrent plus d'adeptes durant cette période : si le tiers des énonciateurs se présente toujours comme neutre, le nombre de ceux qui sont en faveur des RO (36) est maintenant légèrement au-dessus de celui des énonciateurs contre (34). La figure 2 montre comment ces positions se répartissent selon le type d'énonciateur.

Figure 2 : Positions selon le type d'énonciateur, 2008–2009



On voit dans cette figure que ce sont les spécialistes, les enseignants et les langagiers qui sont plutôt en faveur des RO, les citoyens et les journalistes demeurant plutôt contre. Les positions sont toutefois assez partagées, même au sein de chaque catégorie d'énonciateur.

Durant les années 2008 et 2009, on compte 41 arguments contre les RO sur 67 articles. Cette période se caractérise notamment par l'association entre

RO et nivellement vers le bas ; par exemple, une citoyenne écrit : « Que sera le Québec de demain si les enfants, sans connaître la complexité et la beauté du français, apprennent à écrire avec un minimum d'efforts » (Courrier du lecteur, *La Presse*, 11 février 2008). Certains arguments relèvent du subjectif (*les RO vont à l'encontre de la beauté et de la richesse de la langue*) mais d'autres font preuve d'une connaissance des RO, par exemple lorsqu'un enseignant retraité dénonce cette absence de cohérence : « Portecrayon, portemines, portemanteau... on a enlevé le trait d'union. Expliquez-moi la logique de garder un trait d'union à porte-couteau, porte-livre, porte-croix... » (Pires, *Hebdo Rive-Nord*, 5 décembre 2009). D'autres encore soulèvent la difficulté d'application de ces rectifications, qu'il s'agisse de leur caractère facultatif, qui laisse les enseignants libres de décider s'ils les enseignent ou non, ou encore de la coexistence des deux graphies, qui pose problème dans l'aide que peuvent apporter les parents à leurs enfants. Le tableau 5 montre les arguments contre les RO invoqués selon le type d'énonciateur.

Tableau 5 : Arguments contre les RO selon le type d'énonciateur, 2008–2009

	citoyen	enseignant	journaliste	spécialiste	total général
beauté	2	1	2		5
caractère facultatif		1	1	2	4
coexistence	3		1	1	5
écriture au son	3		2		5
enseignement inefficace	2	1	1		4
étymologie			1		1
il y aura toujours des fautes		1			1
lecture			1		1
nivellement vers le bas	5		3		8
nouvel apprentissage			2		2
règles incohérentes	1			4	5
total général	16	4	14	7	41

L'argument le plus fréquent est celui du nivellement vers le bas, argument utilisé par les journalistes et les citoyens, qui sont aussi les seuls à utiliser l'argument selon lequel les rectifications vont mener à l'écriture au son : « La nouvelle orthographe... parlons-en ! Ognon plutôt qu'oignon, puisqu'on ne prononce pas le i ? Pourquoi pas alors Mecieu, prononciation de Monsieur ? Doit-on écrire au son maintenant ? » (Courrier du lecteur, *Le Soleil*, 22 avril 2009). L'argument du nivellement vers le bas n'est utilisé ni par les enseignants ni par les spécialistes, ces derniers reprochant surtout aux RO leur incohérence et leur caractère facultatif :

En l'absence de directives claires venant du ministère, l'orthographe renouvelée risque de faire son chemin dans les classes par la bande, selon la volonté de chaque enseignant. Les plus jeunes pourraient être davantage sensibilisés à ces nouvelles façons d'écrire. Mais même à l'université, dans les programmes de formation en enseignement, le portrait est très inégal, affirme la présidente de l'AQPF. (Dion-Viens, *Le Soleil*, 18 avril 2009)

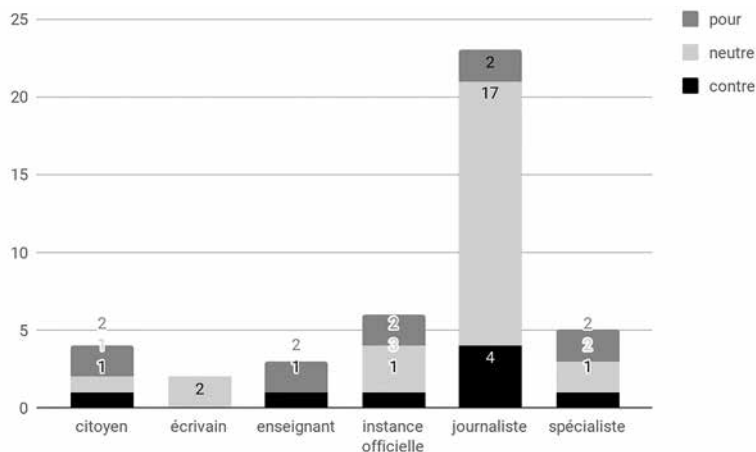
L'argument le plus fréquent durant les années 1990–1991, soit celui relatif à l'abus d'autorité, est absent de la deuxième période. Quant à celui de l'étymologie, qui représentait alors 10 % des arguments utilisés (7/68), n'est plus qu'à 2 % (1/42) en 2008–2009. On voit ainsi que le débat qui a cours dans la presse écrite se déplace selon l'actualité.

3.3. Année 2016

À la fin de 2015, la décision du ministère de l'Éducation nationale en France de prendre les RO comme base à l'enseignement de l'orthographe crée une nouvelle polémique, se manifestant entre autres, rappelons-le, par l'apparition du mot-clic *#JeSuisCirconflexe*. Si certains Québécois réagissent comme si ces modifications étaient nouvelles, d'autres rappellent qu'elles datent de 1990 et en profitent pour mentionner en quoi elles consistent : « En fait, je me demande ce qui me renverse le plus : le fait que les rectifications suscitent, 25 ans plus tard (eh oui ! elles datent de 1990), une réaction si forte qu'elles semblent avoir été décidées hier, ou alors toutes les faussetés à leur sujet » (Bergeron, *La Tribune*, 5 février 2016).

Les premiers articles à ce sujet sont publiés au mois de février, qui compte 24 des 30 articles parus durant l'année 2016. Le nombre d'énonciateurs durant cette période est peu élevé. La figure 3 montre comment ils se répartissent selon les positions :

Figure 3 : Positions selon le type d'énonciateur, 2016



On remarque que le sujet des RO suscite moins de débat que dans les deux autres périodes, tant en ce qui concerne le nombre d'articles et le nombre d'énonciateurs que les prises de position. Par ailleurs, plus de la moitié des énonciateurs demeure neutre en évoquant les rectifications orthographiques, contrairement aux périodes précédentes où les deux tiers affichaient leur position. On retrouve en outre plus d'énonciateurs se prononçant en faveur des RO (11/44) que contre (8/44).

Il y a également moins d'arguments contre les RO, soit seulement 16 dans les 30 articles. Aucun argument ne se démarque significativement, l'enseignement inefficace étant le plus fréquent avec trois occurrences, chacune provenant d'une catégorie d'énonciateur différente.

Tableau 6 : Arguments contre les RO selon le type d'énonciateur, 2016

	citoyen	enseignant	instance officielle	journaliste	spécialiste	total général
abus d'autorité			2			2
beauté		1				1
caractère facultatif				1		1
coexistence	1					1
écriture au son				1		1
enseignement inefficace	1		1	1		3

	citoyen	enseignant	instance officielle	journaliste	spécialiste	total général
étymologie		1			1	2
identité					1	1
nivellement vers le bas				2		2
règles incohérentes	1			1		2
total général	3	2	3	6	2	16

On observe par ailleurs qu'aucun groupe d'énonciateurs ne peut être associé à un argument particulier, contrairement aux périodes précédentes.

4. Conclusion

L'ensemble du corpus montre que les spécialistes, les langagiers et les instances officielles sont plus souvent en faveur des RO que contre (respectivement 24/12, 2/0 et 10/7), alors que les écrivains, les citoyens et les journalistes sont plus souvent contre les RO qu'en faveur de celles-ci (respectivement (20/7, 24/14, et 22/5). Ces trois groupes d'énonciateurs sont d'ailleurs responsables de 75 % des arguments contre les RO. À ce sujet, on trouve parmi les arguments les plus fréquents tant des arguments concernant la manière dont les rectifications orthographiques sont amenées ou appliquées (« abus d'autorité », 15 %, et « coexistence », 9 %) ou leurs conséquences (« nivellement vers le bas », 14 %, « beauté », 13 %, et « étymologie », 8 %), que des arguments portant sur leur contenu à proprement parler (« règles incohérentes », 12 %).

La comparaison des trois périodes révèle que les prises de position à l'égard des rectifications orthographiques dans la presse québécoise se font de moins en moins virulentes à l'encontre de celles-ci. On remarque ainsi que si les énonciateurs se montrent plutôt contre lorsqu'elles sont dévoilées durant la période 1990–1991, ils se divisent pratiquement également entre les pour et les contre en 2008–2009, et sont plus nombreux à se positionner en faveur des RO en 2016, bien que la majorité des énonciateurs durant cette dernière année reste neutre, consacrant plutôt son discours à rendre compte de la situation ou à apporter des clarifications sur les RO. Les arguments contre sont aussi de moins en moins nombreux et de plus en plus dispersés tant dans leur objet que dans les types d'énonciateurs qui les mobilisent. Le sujet, s'il suscite toujours de l'intérêt de la part de la presse québécoise, provoque moins de débats. Deux hypothèses peuvent être émises quant à cette situation : serait-ce que les gens commencent à s'habi-

tuer à ces rectifications orthographiques ? Ou alors la menace qu'elles pouvaient représenter est perçue comme moins imminente considérant que le statut des rectifications n'a pas changé au Québec depuis l'annonce du ministère en 2008 d'accepter les graphies rectifiées dans les évaluations scolaires. Leurs détracteurs pourraient ainsi croire que l'usage, s'il ne les a pas adoptées en plus de 25 ans, ne le fera jamais.

Bibliographie

Références citées

- Bouchard, Chantal (1989), « Une obsession nationale : l'anglicisme », *Recherches sociographiques*, vol. 30, n° 1, p. 67–90.
- Bouchard, Chantal (1999), *On n'emprunte qu'aux riches : la valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, Montréal, Fides.
- Contant, Chantal (2008), « Les récentes rectifications de l'orthographe française : analyse et impact », dans Alain Desrochers, France Martineau et Yves Charles Morin (dir.), *Orthographe française, évolution et pratique*, Ottawa, Les éditions David, p. 185–211.
- Contant, Chantal (2009), *Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée*, Montréal, De Champlain S.F.
- Cougnon, Louise-Amélie (2010), « Orthographe et langue dans les SMS : Conclusions à partir de quatre corpus francophones », *Études de linguistique appliquée*, vol. 160, n° 4, p. 397–410.
- Dister, Anne et Marie-Louise Moreau (dir.) (2012), *Réforme de l'orthographe française : craintes, attentes et réactions des citoyens*, numéro thématique de la revue *Glottopol*, n° 19.
- Groupe RO (2012a), « Une réforme de l'orthographe ? Quels positionnements ? », *Glottopol*, n° 19, p. 37–51.
- Groupe RO (2012b), « Pour ou contre une réforme de l'orthographe française ? Comme un parfum d'imaginaire », *Glottopol*, n° 19, p. 69–98.
- Legros, Georges et Marie-Louise Moreau (2012), *Orthographe : qui a peur de la réforme ?*, Bruxelles, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles : Service de la langue française.
- Loubier, Christiane (2011), *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Montréal, Office québécois de la langue française.
- Martinez, Camille (2015), « Un projet lexicographique évolutif servi par ses aspects dictionnaires : la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* », *Études de linguistique appliquée*, vol. 177, n° 1, p. 49–65.

- Masson, Michel (1991), « Les “rectifications” de 1990 : aperçu historique », dans Nina Catach, Luce Petitjean et Maurice Tournier (dir.), *Orthographe et société*, numéro thématique de la revue *Mots*, n° 28, p. 56–69.
- Ministère de l'Éducation nationale (2008), « Programmes du collège : programmes de l'enseignement de français », *Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008*, disponible sur <http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_6/21/8/programme_francais_general_33218.pdf>. [Page consultée le 26 mars 2018.]
- Ministère de l'Éducation nationale (2015), *Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015*, disponible sur <http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_11/35/1/BO_SPE_11_26-11-2015_504351.pdf>. [Page consultée le 12 mars 2018.]
- Paveau, Anne-Marie et Laurence Rosier (2008), *La langue française : passions et polémiques*, Paris, Librairie Vuibert, p. 119–168
- Petitjean, Luce et Maurice Tournier. (1991) « Repères pour une histoire des réformes orthographiques », *Mots*, n° 28, p. 108–112.
- Tremblay, Jacques (1992), « La réforme de l'orthographe et ses conséquences sur l'enseignement : le cas de l'accent circonflexe », *Dialangue*, vol. 3, p. 111–117.
- Vicari, Stefano. (2016) « La réforme de l'orthographe dans les forums de discussion des articles du *Monde*, du *Figaro* et de *Libération* en ligne : que nous disent les non-linguistes ? », *Circula*, n° 4, p. 106–125.

Articles de journaux

- Courrier du lecteur (2008), « Les solutions “magik” », *Cyberpresse*, jeudi 14 février.
- Courrier du lecteur (2008), « Nouvelle orthographe : encore du nivelage », *La Presse*, lundi 11 février, p. A17.
- Courrier du lecteur (2009), « Non Mecieu ! », *Le Soleil*, mercredi 22 avril, p. 27.
- Courrier du lecteur (2009), « Que pensez-vous des modifications comprises dans la nouvelle orthographe, de laquelle sortiront des mots tels nénufar, ognon et exéma ? », *Québec Hebdo*, dimanche 29 novembre, p. 6.
- Courrier du lecteur (2009), « Qui sont les colonisés ? », *Métro*, mercredi 25 novembre, p. 46.
- AFP, Reuter (1990), « La guerre de l'orthographe s'envenime [en France] », *La Presse*, lundi 24 décembre, p. A1.
- AFP (1990), « La réforme de l'orthographe contestée aussi en Suisse », *La Presse*, samedi 29 décembre, p. F8.
- AFP (1991), « Le front se durcit dans la guerre [sic] contre la réforme de l'orthographe en France », *La Presse*, dimanche 6 janvier, p. C7.

- Asselin, Mario (2016), « Tenir [à] sa langue », *Le Journal de Montréal* (site web), dimanche 7 février.
- Aubin, Fred-Éryk (2016), « La langue française de nos jours », *La Frontière* (site web), vendredi 22 avril.
- Bergeron, Steve (2016), « Rectifions les mystificateurs », *La Tribune* (site web), vendredi 5 février.
- Couturier, Fabienne (2009), « Le livre, une affaire de famille. Le français langue vivante ? » *La Presse*, samedi 14 novembre, p. X30.
- Delisle, Catherine (2008), « Il n'y a plus rien à comprendre... du français », *Progrès-dimanche*, dimanche 20 avril, p. 10.
- Delisle, Catherine (2009), « Bienheureux les cancrs du français », *Cyberpresse*, lundi 16 novembre.
- Dion-Viens, Daphnée (2009), « Les nouvelles graphies acceptées », *Le Soleil*, samedi 21 novembre 2009, p. 22.
- Dion-Viens, Daphnée (2009), « Nouvelle orthographe. Courchesne ne tranchera pas », *Le Soleil*, mercredi 22 avril, p. 13.
- Dion-Viens, Daphnée (2009), « Nouvelle orthographe. Les écoles du Québec en retard », *Le Soleil*, samedi 18 avril, p. 2.
- Fessou, Didier (2009), « Le Saint-Écrivain est avec eux », *Le Soleil*, dimanche 22 novembre, p. 33.
- Gagné, Pierre-Paul (2008), « “Le peti prins” », *La Presse*, dimanche 17 février, p. A17.
- Hachey, Isabelle (2008), « Et si on simplifiait la tâche aux enfants ? », *La Presse*, vendredi 8 février, p. A2.
- Léger, Marie-France (1991), « Réforme de l'orthographe : le débat en France plonge les profs dans l'incertitude au Québec », *La Presse*, mercredi 9 janvier, p. A5.
- Martel, Réginald (1990), « La réforme de l'orthographe [française] », *La Presse*, samedi 7 avril, p. K3.
- Martel, Réginald (1991), « Réforme de l'orthographe: des réactions opposées chez les écrivains d'ici », *La Presse*, dimanche 13 janvier, p. C3.
- Martineau, Richard (2008), « La vraie réforme », *Le Journal de Québec*, samedi 9 février, p. 8.
- Ménard, Sébastien (2009), « La nouvelle orthographe suscite l'inquiétude », *Le Journal de Montréal*, jeudi 19 novembre, p. 11.
- Pires, José António (2009), « “On dit que le français est une belle langue, mais des fois elle peut être bâtarde” – Marcel Poirier », *Hebdo Rive-Nord*, samedi 5 décembre, p. 5.

Pratte, André (1990), « L'orthographe réformée sera enseignée dès la rentrée 91 », *La Presse*, jeudi 21 juin, p. A1.

Rioux, Christian (2016), « La réforme de l'orthographe arrive à une époque où les problèmes sont ailleurs », *Le Devoir*, jeudi 11 février, p. A4.

Therrien, Richard (2009), « Dictée des Amériques. Ariane Moffatt aussi inspirée qu'en chanson », *Le Soleil*, dimanche 26 avril, p. 40.

Vennat, Pierre (1991), « Les écrivains québécois contre la réforme de l'orthographe », *La Presse*, vendredi 18 janvier, p. C6.